

## **Directeur(rice) des ressources humaines**

### **DESCRIPTIF DU POSTE :**

Le Directeur(rice) des ressources humaines est responsable du management et de la gestion de l'ensemble des personnels non médicaux du CHU (environ 5000 agents). Directement rattaché au directeur général, il est également chargé de préparer et mettre en œuvre le volet social du projet d'établissement, de préciser et de promouvoir les éléments d'une politique d'attractivité au sein du CHU.

Dans un contexte de retour à l'équilibre budgétaire, il doit accompagner les mesures contribuant à la maîtrise de la masse salariale et au maintien du dialogue social au sein de l'établissement.

### **COTATION DE LA PART FONCTIONS DE LA PFR :**

- Adjoint classe normale : 2,5
- Adjoint hors classe : 2,7

### **PRESENTATION GENERALE ET SYNTHETIQUE DE L'ETABLISSEMENT :**

Le Centre Hospitalier Universitaire de Caen est implanté sur 3 sites géographiques (Côte de Nacre, Clémenceau et la Charité).

Le CHU de Caen est composé de 10 pôles d'activité cliniques et médicotechniques :

- REANIMATIONS ANESTHESIE SAMU-SMUR
- FEMME-ENFANT
- CHIRURGIE
- MEDECINE D'ORGANES ET CANCEROLOGIE
- NEURO-CARDIO SCIENCES ET URGENCES
- MEDECINE DE SPECIALITES - SSR
- IMAGERIE MEDICALE
- SANTE MENTALE
- BIOLOGIE ET PHARMACIE
- RECHERCHE ET EPIDEMIOLOGIE

### **SITUATION GENERALE DU CHU DE CAEN :**

Le CHU de Caen est l'établissement de recours de la Normandie occidentale (Calvados, Manche, Orne) qui compte plus d'1,5 million d'habitants. Sa stratégie a été consacrée, ces dernières années, au rétablissement de sa situation financière et de son attractivité. L'établissement a intégré la nécessité de développer son activité médicale en recours et en proximité. Direction et équipes médicales ont retissé des liens étroits avec la médecine de ville et les hôpitaux de la Région autour de projets partagés, rompant avec l'isolement antérieur, en s'engageant résolument dans le traitement des difficultés de la démographie médicale.

Le CHU a également affiché dans son projet médical l'enjeu de réorienter ses ressources et compétences de l'hospitalisation classique vers l'externe et l'ambulatoire, le plateau technique de l'hôpital n'étant qu'un passage dans un parcours du patient mieux coordonné.

Il soutient enfin la recherche et la formation, au sein d'un pôle recherche et au sein d'une plateforme de

dimension Européenne (Cyceron). L'effort de redressement du CHU a notamment permis de ramener son déficit de -42M€ en 2009 à -7M€ en 2015. Le CHU de Caen est à présent engagé dans un plan de retour à l'équilibre financier fondé sur des marges de manœuvre internes, une politique d'amélioration de la performance et une ambition territoriale.

Le ministère de la santé a confirmé en décembre 2013 le projet de reconstruire le CHU de Caen, lourdement affecté par des problématiques de sécurité technique, incendie et de conformité. L'établissement prépare actuellement le programme technique détaillé de son futur hôpital qui sera soumis à la fin de cette année à l'avis du COPERMO.

En 2017, le CHU remettra en chantier son projet médical ainsi que son projet d'établissement pour les années 2016-2020. Il coordonne également la mise en œuvre du groupement hospitalier de territoire d'environ 700 000 habitants dont il est l'établissement support, regroupant 10 établissements : le CHU de Caen, l'établissement public de santé mentale de Caen, les centres hospitaliers de Bayeux, Aunay sur Odon, Falaise, Lisieux, La côte Fleurie, Argentan, Pont-l'Évêque et Vimoutiers.

### **POSITIONNEMENT DE LA FONCTION DANS L'ORGANIGRAMME :**

Le Directeur(rice) des ressources humaines est directement rattaché à la Direction Générale. Un directeur adjoint lui est associé, en charge également de la formation continue. DRH et DRH adjoint travaillent avec le DGA pour le suivi courant des dossiers.

L'équipe de la DRH compte une trentaine d'ETP dont deux attachés d'administration.

### **LIENS FONCTIONNELS :**

La DRH travaille avec l'ensemble des directions du CHU et avec la Direction Générale. Elle est fortement articulée à la direction des soins sur des aspects d'organisation des activités ainsi qu'à la direction des ressources médicales (personnels médicaux) sur des missions et objectifs communs.

Le Directeur(rice) des ressources humaines assure le suivi des écoles de formation paramédicales. A ce titre, il travaille directement avec les directrices d'instituts de formations soignantes.

### **ACTIVITES, MISSIONS :**

Le DRH est chargé de construire et de mettre en œuvre la politique du CHU dans le domaine des ressources humaines, qui recouvre la gestion des effectifs, l'application du statut, la politique sociale, la paye, le développement personnel continu de même que le suivi des écoles de formation paramédicales.

Son rôle est rendu plus important encore par le contexte du CHU qui conduit une politique de retour à l'équilibre financier. Il est donc nécessaire d'élaborer une politique rigoureuse en matière de ressources humaines (outils de gestion, suivi budgétaire, réorganisations des services, réorganisation du travail...). Pour ce faire, un partenariat fort est à maintenir avec la coordination générale des soins ainsi que les directeurs d'activités médicales (pôles d'activité).

### **COMPETENCES ET SAVOIR FAIRE SOUHAITES :**

- Capacité à manager une équipe
- Conduite du dialogue social
- Appropriation des méthodes de négociation et de résolution des conflits
- Maîtrise des conduites de projet
- Une expérience avérée dans le champ des ressources humaines

### **QUALITES REQUISES :**

- Aisance relationnelle
- Aptitude à la communication
- Leadership et force de persuasion
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Qualités de rigueur, d'anticipation et de réactivité
- Compétences rédactionnelles